



Prêt d'argent sans reconnaissance de dette

Par **tal86**, le **12/05/2008** à **18:20**

mon mari a prêté en espèces et en chèque de l'argent à un ami, celui-ci a remboursé une petite somme et refuse de rembourser le reste, il n'y a pas de reconnaissance de dette. Il reste 400 euros environ à rembourser... que faire?